

Lausanne, le 21 février 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE : Un partenariat entre la HETSL et l'ASLOCA Vaud

L'accès à un loyer modeste ou simplement à un logement est un facteur important de précarité ou de pauvreté en Suisse. Un partenariat inédit initié en 2022 se poursuit avec la Haute école de travail social et de la santé Lausanne (HETSL) et l'ASLOCA Vaud, l'association suisse des locataires. Dès cette rentrée académique de février 2023, un module sur la thématique du logement pour les étudiant-e-s de la filière « Travail social » est proposé. Il permettra aux futur-e-s professionnel-le-s du travail social d'agir dans le cadre de situations concrètes individuelles et collectives.

Ce module libre, dispensé quatre années consécutives, a pour objectif de familiariser les étudiant-e-s avec un aspect important touchant la pratique professionnelle du travail social, en abordant la thématique du logement sous ses aspects principaux. En effet, un rapport sur la pauvreté de Caritas rappelle que plus d'une personne sur six en Suisse vit dans des conditions de logement précaires et se retrouve dans l'impossibilité d'accéder à des loyers abordables ou simplement à du logement (sans-abrisme), et cela s'avère un vecteur important de pauvreté.

Le module aborde d'un côté les politiques publiques en matière d'accès à la propriété (marché libre et coopératives), de protection des locataires (droit du bail), de logements d'utilité publique (logements à loyer modéré, logements protégés, logements pour étudiants, logements à loyer abordable) et de logements d'urgence (lutte contre le sans-abrisme). De l'autre, il vise à fournir aux futures travailleuses sociales et travailleurs sociaux des outils pratiques en matière de défense individuelle et collective des locataires.

Dans ce cadre, le module prévoit une présentation des instruments du droit du bail par des juristes spécialisés en la matière provenant de l'ASLOCA Vaud, et du catalogue de prestations publiques en matière d'aide au logement par des professionnels des services sociaux. Aussi, il est prévu de visiter des collectifs actifs dans la lutte pour l'accès à du logement abordable dans les quartiers et les organisations qui s'engagent dans le cadre de logements d'urgence pour les sans-abris.

Au terme du module, les étudiant·e·s seront capables de :

- Comprendre et analyser la politique du logement menée aux niveaux communal, cantonal et fédéral, et leurs impacts sur les conditions matérielles et sociales des habitant·e·s, et notamment : l'accès à la propriété, les coopératives, la protection des locataires, les aides publiques en matière de logement abordable ;
- Agir dans le cadre de situations concrètes individuelles et collectives en se référant à des notions de droit administratif, de politique du logement et de sociologie urbaine ;
- Utiliser les principaux outils juridiques en vue d'appréhender des cas concrets relevant du droit du bail et permettre le règlement de litiges simples ;
- Saisir les enjeux économiques et sociaux entourant le logement au niveau individuel et collectif et apprendre à situer certaines problématiques sociales (p.ex. le sans-abrisme ou les luttes dans les quartiers contre la gentrification).

L'accès inégal à des loyers modestes ou simplement à du logement est un facteur important de précarité ou de pauvreté. Les effets concrets déployés par le droit du bail ainsi que les outils existants – individuels ou collectifs – en matière de protection des locataires sont des connaissances utiles dans le cadre professionnel, notamment pour l'orientation service social. En l'absence d'une telle offre dans un programme d'études, la HETSL et l'ASLOCA Vaud sont particulièrement heureux de pouvoir collaborer pour former les futurs travailleuses et travailleurs sociaux HES au droit du bail.

Le lien pour accéder au module : [Politique du logement : enjeux et instruments d'action sociale](#).

Renseignements supplémentaires :

HETSL :

Matthieu Bendel, responsable de la communication : +4179 430 26 02

ASLOCA Vaud:

César Montalto, Président : +4179 221 36 05

Fabrice Berney, Secrétaire général : +4177 400 39 92

Julien Rilliet, responsable de la communication : +4179 832 69 01